



La Lettre de XVI^e DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie

Jun 2026

n° 189

UNE VILLE PLUS PROPRE, PLUS APAISÉE, PLUS SÛRE ?

Le premier conseil de Paris s'est tenu le 19 mai et le nouveau maire, Emmanuel Grégoire, a présenté son plan d'action pour un « droit au Beau » (*peut-être avait-il lu notre dernier édito « Pour une fois, parlons de beau dans Paris » ?*). Il souhaite transformer l'espace parisien pour une meilleure qualité de vie et agir sur 1 000 points noirs repérés dans la capitale. Rappelons ici quelques-uns de ses engagements relatifs au logement, à l'éducation, à la propreté et à la sécurité.

Plus de mixité sociale : le logement est l'un des principaux enjeux dans la capitale car il est difficile de s'y loger. Emmanuel Grégoire veut créer 60 000 logements publics (sociaux ou abordables) complétant les 269 080 existants, soit 23,7 % des résidences principales. Le 16^e arrondissement (7,4 %) est bien sûr visé – avec les 7^e, 8^e et 9^e, il fait partie des quatre arrondissements en dessous de 10 %.

Plus de mixité dans les écoles : Emmanuel Grégoire veut mettre fin à « la ségrégation sociale » dans les écoles en modulant les dotations financières de la Ville aux établissements privés sur des critères de mixité sociale et scolaire. « Un système de bonus-malus récompensera ceux qui accueillent tous les enfants sans distinction et pénalisera ceux qui sélectionnent les élèves au détriment de la mixité ». Là encore le 16^e arrondissement est particulièrement concerné avec 18 collèges dont 5 publics et 13 privés et 22 lycées dont 7 publics et 15 privés. L'un des arrondissements où le privé est dominant....

Plus de propreté : des amendes plus conséquentes en cas de dépôts sauvages dans les rues seraient prévues. En 2025, 75 % des Parisiens étaient mécontents du bilan propreté de la mairie de Paris. Le nouveau maire veut créer des brigades anti-incivilité au sein de la police municipale et augmenter les amendes de 75 à 500 euros. Cela part d'un bon sentiment, mais, qui a vu ou sait combien d'amendes ont été mises à des contrevenants ? Devant la station de métro Molitor, la poubelle déborde sans que personne n'intervienne et, avenues Malakoff et Raymond Poincaré, les trottoirs sont encombrés de déchets.

Plus accessible : Emmanuel Grégoire souhaite la création de 80 « cœurs piétons », en particulier autour des écoles. Il veut créer un réseau de « Bus Express » circulant toutes les cinq minutes. Il continuera de développer et sécuriser les passages vélos car seulement 40 % du plan vélo 2020 - 2026 a été mis en œuvre.

Plus de sécurité : une brigade municipale contre les violences faites aux piétons et aux vélos par les automobilistes est prévue... Est-ce vraiment nécessaire ? La création d'un code de la rue, pourquoi ? Il existe déjà un code de la route qui s'adresse à tous, dont les vélos ! Un permis vélo serait beaucoup plus efficace.

Plusieurs maires d'arrondissement ont pris la parole pour espérer que ce programme ne contienne pas que des bons sentiments. Ils ont souligné la volonté de changement de méthode en y associant les maires d'arrondissement. Encore faut-il que ceux-ci soient d'accord sur le diagnostic porté sur leur arrondissement, sur le mode opératoire et le budget alloué et voient se renforcer leur compétence dans ces domaines sur les différentes entités agissant dans l'arrondissement.

Et même si ne nous sommes pas toujours d'accord sur les propositions, il ne suffit pas de communiquer, il faut se mettre

Au travail !

Suzanne Babey

Présidente